

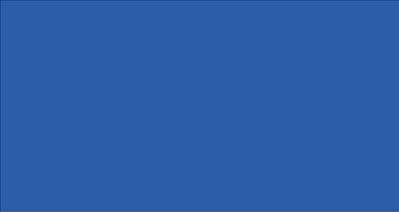
# Conservatoire à Rayonnement Régional Francis Poulenc



**PROJET  
D'ÉTABLISSEMENT**

**2023 - 2027**

VILLE DE  
**TOURS**



# SOMMAIRE

## 1. Éditorial

## 2. Présentation générale

- 2.1 Contexte de la rédaction du projet d'établissement 2023 – 2027 p.06
- 2.2 Méthodologie p.06
- 2.3 Cadrage et objectifs stratégiques p.07

## 3. Description de l'établissement

- 3.1 Historique p.08
- 3.2 Les locaux p.09
- 3.3 Le Conservatoire en chiffres p.09
- 3.4 Les spécificités du Conservatoire de Tours p.10

## 4. Phase de consultation

- 4.1 Consultation interne p.12
- 4.2 Partenaires rencontrés p.13
- 4.3 Consultation par les élèves élus au Conseil d'Établissement p.15
- 4.4 Consultation des parents par l'APEC p.15

## 5. Décisions et plan d'actions

- 5.1 Développement des dispositifs en lien avec le monde scolaire : EAC - CHA p. 16
- 5.2 Étude de la création d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) Musiques Actuelles p. 16
- 5.3 Missions actuelles : des points faibles à corriger p. 17
- 5.4 Vers de nouveaux publics p. 17
- 5.5 Une première phase de travaux sur les locaux p. 18
- 5.6 Un plan d'action pour la prévention des violences p. 20
- 5.7 Un projet écologiquement responsable p. 22
- 5.8 Un projet et une dynamique partagés p. 22
- 5.9 Procédures de suivi et de révision p. 22

## Annexes

- 1. Organigramme p. 25
- 2. Consultation de l'APEC : synthèse p. 26
- 3. Consultation des élèves : synthèse, questionnaire, réponses p. 28



## 1. Éditorial

---

## 2. Présentation générale

---

Le Conservatoire de Tours doit se doter d'un nouveau projet d'établissement, outil indispensable à son évolution et moyen privilégié de partage du sens de l'action et de sa cohérence. Classé Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) par l'État, son projet doit s'inscrire dans le cadre de référence de ce type d'établissement. Il aura, au cours de la période couverte par le présent projet d'établissement, à intégrer les orientations du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique de septembre 2023.

### 2.1 Contexte de la rédaction du projet d'établissement 2023 – 2027

Le précédent projet d'établissement 2016-2021 est arrivé à échéance pendant la pandémie de COVID. Les moments de crise traversés entre 2017 et 2021 imposent aussi une démarche collective de redéfinition et réappropriation des missions du Conservatoire. Par ailleurs, le changement de Municipalité en 2020 amène naturellement la prise en compte des orientations nouvelles en matière de politique culturelle puisque le Conservatoire de Tours est un établissement municipal d'enseignement artistique.

### 2.2 Méthodologie

La démarche de projet d'établissement relève du « mode projet ». Il s'agit d'une méthode de prise de décision qui s'appuie sur une implication de toutes les parties prenantes : Municipalité, État, élèves, parents, professeurs, personnels administratifs et techniques, partenaires. Décidé par la Municipalité, le conseil d'établissement est le lieu privilégié d'élaboration et de suivi du projet d'établissement. Ainsi lors de sa séance du 19 octobre 2022, il a entériné le calendrier suivant :

- **Octobre 2022 / Conseil d'Établissement**  
Présentation et validation des axes et de la méthodologie
- **Octobre-Décembre**  
Bilan du précédent projet d'établissement – Consultation des partenaires – Commissions internes
- **Janvier 2023**  
Retour des bilans à la collectivité pour prise en compte
- **Février 2023 / Conseil d'Établissement(exceptionnel)**  
Bilan général des consultations
- **Mars à Mai**  
Propositions – rédaction
- **Juin 2023**  
Pré-validation comité de suivi
- **Juin 2023 / Conseil d'Établissement**  
Présentation et pré-validation (si besoin de modifications)
- **Juillet-Août 2023**  
Finalisation et mise en forme
- **Septembre 2023 / Conseil d'Établissement**  
Validation
- **Automne 2023 conseil municipal**  
Adoption

Ce calendrier serré a été révisé pour tenir compte, notamment, des évolutions de l'implantation des Classes à Horaires Aménagés au collège en septembre 2024 et la parution du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture en septembre 2023.

- **Mai 2024 Conseil d'Établissement**  
Validation
- **Juillet 2024 Conseil Municipal**  
Adoption

---

Par ailleurs il a été décidé, lors de ce même conseil d'établissement du 9 octobre 2022, l'organisation de réunions mensuelles du conseil pédagogique élargi autant que de besoin en fonction des sujets. La première réunion a eu lieu le 4 octobre 2022.

Comme première étape, les personnels enseignants, administratifs et techniques sont invités à relire le précédent Projet d'Établissement 2016-2021. Une synthèse devant être faite au conseil pédagogique de novembre. Une large consultation des partenaires du Conservatoire aura lieu entre octobre 2022 et janvier 2023.

En lien avec l'APEC, deux réunions de type "brainstorming" sur la perception des usagers, élèves et parents sur le Conservatoire et particulièrement sur les questions de sécurité et responsabilité seront organisées.

Un retour régulier d'information sera fait à la Municipalité notamment à travers le comité de suivi de l'établissement qui a été formé en 2021 pour assurer sa bonne marche. Cette instance s'assurera également du cadrage et des objectifs stratégiques du projet d'établissement.

Dans un calendrier serré et dans un contexte d'urgence suite à une période de crises internes et de pandémie, il est décidé de rédiger un projet d'établissement pragmatique qui favorise l'apaisement et ouvre des perspectives partagées pour les années à venir.

### **2.3 Cadrage et objectifs stratégiques**

Afin d'être en cohérence avec les orientations du mandat municipal en cours pour la culture, le Conservatoire de Tours devra, autant que faire se peut, contribuer à :

- ▶ Aller vers tous les publics pour faire vivre au mieux les droits culturels des habitantes et des habitants de la ville en développant les pratiques à tout âge notamment en établissant des liens avec la sphère socio-culturelle,
- ▶ Prendre toute sa place dans la recherche du Label EAC 100% (Education Artistique et Culturelle) dans laquelle la Ville de Tours est engagée,
- ▶ Apporter son soutien à des actions d'éducation populaire,
- ▶ Améliorer et renforcer l'accès aux personnes handicapées,
- ▶ Mettre en place des actions en direction du public jeune, notamment à travers les manifestations produites,
- ▶ Mener à bien une étude et mettre en place des actions visant à élargir la base sociologique de sa fréquentation,
- ▶ Participer à la dynamisation des tiers lieux culturels.

Il est également décidé de travailler à conforter les missions traditionnelles du Conservatoire en matière d'enseignement artistique spécialisé en inscrivant les actions nouvelles en cohérence avec celles-ci et en palliant les manques actuels.

Un accent particulier et rapide sera mis sur la restauration de la gouvernance interne à l'établissement, dans ses liens avec les services de la Ville de Tours et de doter le Conservatoire d'un nouveau règlement intérieur et d'un nouveau règlement des études.

Pour atteindre les objectifs du projet d'établissement, l'accent sera mis sur les relations partenariales pour mieux assurer la mission de rayonnement du Conservatoire sur son territoire à travers ses réseaux : Ville, Métropole, Département, Région. Le Conservatoire développera plus particulièrement ses relations avec les principaux acteurs culturels de la Ville et de la Métropole : scènes conventionnées, CCNT, CDNT – Théâtre Olympia, TALM, CCCOD etc.

En effet, seule une démarche active, en direction de l'ensemble de ses partenaires, pour mieux identifier les missions spécifiques du Conservatoire à Rayonnement Régional, en tout premier lieu sur son aire urbaine, permettra d'ouvrir des perspectives à moyen et long terme dans un contexte d'évolution des compétences des collectivités territoriales et de la gestion de leurs ressources.

Afin d'élargir les publics touchés, le Conservatoire devra optimiser l'offre culturelle de la saison des élèves et développer la saison des enseignants, artistes en résidence de fait, pour être artistiquement présent sur l'ensemble de la Ville et y occuper pleinement la place qui doit être la sienne dans la vie culturelle de la cité.

## 3. Description de l'établissement

---

### 3.1 Historique

En 1876, M. Adolphe Grodvolle, ancien professeur de violon au Conservatoire de Strasbourg, crée l'école de musique de Tours. Les cours des deux classes d'instrument (violon et violoncelle) avec leurs 18 élèves, se déroulaient alors dans une salle de la bibliothèque municipale. En 1882, avec l'ouverture des classes de solfège, cor, clarinette et cornet dirigées par messieurs Gounin, Lelong-Lesecq et Duchamp, l'école sera transférée dans une aile du nouveau musée des beaux-arts (place des Arts, aujourd'hui place Anatole France, en haut de la rue Nationale).

En 1885, l'école occupera, l'Hôtel Tarterue (actuel Institut de Touraine), s'ouvriront cette même année les classes de flûte et hautbois dirigées par messieurs Cortequisse et Peyriguère. Grâce à sa réputation, l'école devient, la même année, École Nationale de Musique. Elle s'installera au 8 place des Carmes en 1888.

En 1925 elle devient « succursale du Conservatoire de Paris ». Elle compte à cette date un effectif de 400 élèves avec 17 professeurs.

En 1932, l'orchestre du Conservatoire, créé en 1931, devient orchestre symphonique officiel de la Ville.

A partir des années 1960, l'École Nationale de Musique est située au 8 rue Jules Simon.

L'établissement deviendra Conservatoire National de Région en 1968. Il sera en 1974 parmi les premiers conservatoires de France à accueillir le nouveau dispositif des « Classes à Horaires Aménagés » notamment de danse dès 1967.

Depuis 1981 le Conservatoire qui a pris le nom de Conservatoire Francis Poulenc, est installé dans les locaux chargés d'histoire du Couvent des Ursulines, à proximité immédiate de la Cathédrale de Tours. Sa chapelle, rénovée en 2021, devient « Espace Joséphine Baker », salle de 120 places.

Le Conservatoire Francis Poulenc est classé Conservatoire à Rayonnement Régional suite à la parution au Journal Officiel du 12 octobre 2006 du décret du Ministère de la Culture. Ce label le maintient en position de chef de file en matière d'enseignement artistique et implique un travail en réseau avec les Conservatoires classés de la Région Centre – Val de Loire : les Conservatoires à Rayonnement Départemental d'Orléans, de Bourges, de Chartres, de Blois et de Châteauroux.

Sur le même site se trouvent l'école primaire Francis Poulenc, les classes de collège du lycée Paul-Louis Courier (horaires aménagés) et le département de Musique et Musicologie de l'Université de Tours, constituant un ensemble intégré unique en France.

À proximité du Conservatoire, rue des Ursulines, la Bibliothèque Musicale de Touraine, Jean-Yves Couteau accueille élèves, étudiants et usagers extérieurs autour des fonds documentaires du département de Musique et Musicologie de l'Université et ceux du Conservatoire.

### 3.2 Les locaux

Quatre sites du CRR sur la ville :

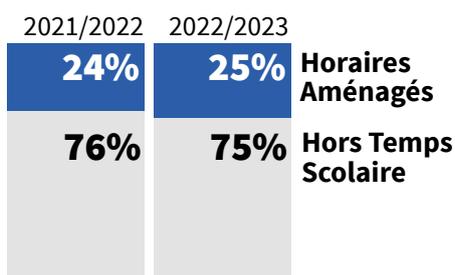
1. Rue des Ursulines (Site Petit Pré)
2. Rue Jules Simon
3. Ancienne école élémentaire Pergaud à Tours nord
4. Bibliothèque musicale de Touraine rue des Ursulines



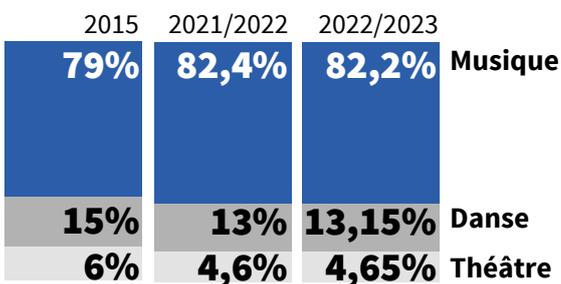
### 3.3 Le Conservatoire en chiffres



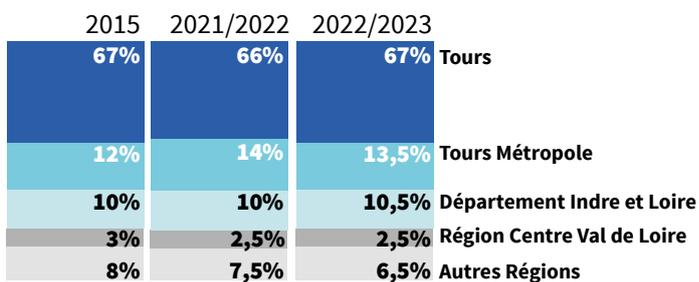
Répartition des élèves par cursus



Répartition des élèves par spécialité



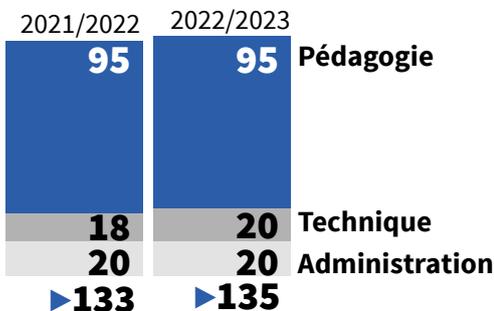
Origine géographique des élèves



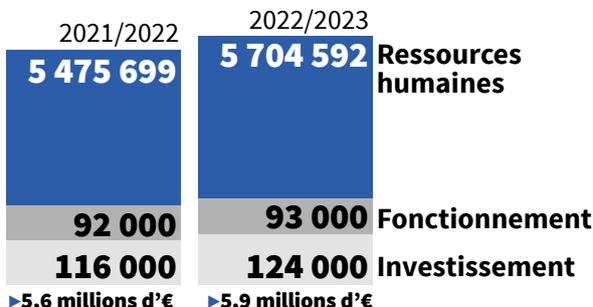
(Source : conservatoire/scolarité/effectif divers 17 10 2022)

### 3. Description de l'établissement

Personnel CRR



Budget en €



#### Manifestations publiques

2021/2022 ► **181**  
2022/2023 ► **218**

Manifestations allant de simples auditions de classe aux spectacles d'envergure (palais des sport, Vinci, grand Théâtre) mêlant toutes les disciplines ; en passant par des concerts d'orchestres, des actions EAC (Enseignement Artistique et Culturelle), des spectacles de danse, des représentations de théâtre, des conférences, etc.

#### Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Année	2021/2022	2022/2023
Scolaires	► <b>1 024</b> Scolaires	► <b>5 055</b> Scolaires
sur écoles	sur <b>13</b> écoles	sur <b>41</b> écoles

#### Focus 2022-2023 :

**1495** scolaires bénéficient d'ateliers de pratiques artistiques dans leur école, **3862** scolaires bénéficient de l'école du spectateur avec leur classe dont **302** sont aussi inscrits aux ateliers de pratique artistique.

#### 3.4 Les spécificités du Conservatoire de Tours

Seul établissement classé CRR de la région Centre – Val de Loire, le Conservatoire de Tours bénéficie de la présence, sur le même site, de la faculté de musicologie qui attire chaque année de jeunes bacheliers de la région désireux de poursuivre des études supérieures en musique et musicologie. La proximité immédiate des deux établissements depuis 1981 facilite les dynamiques transversales et se matérialise également par un cursus commun : la Licence de Musicologie à parcours d'Interprète (LMI) qui permet aux étudiants de terminer un parcours musical de cycle spécialisé conduisant au Diplôme d'Études Musicales (DEM) tout en obtenant une licence universitaire.

Le département de musique ancienne du Conservatoire trouve son origine également dans le département de musicologie de l'université qui a développé une spécialisation de recherche et de pratique autour des répertoires de la Renaissance notamment autour de Jean-Pierre Ouyard qui a fondé au sein de la faculté l'ensemble Jacques Moderne. C'est en 1992, que le Conservatoire a intégré l'enseignement technique des répertoires anciens accueillant un public d'amateurs et de professionnels dans une formule originale de cours regroupés sur des week-end.

Le Conservatoire est en partenariat avec l'association Jazz à Tours, qui occupe une partie des locaux de la rue Jules Simon, pour le cycle spécialisé de Jazz reconnu nationalement.



## 4. Phase de consultation

---

### 4.1 Consultation interne

#### Phase de consultation

La première étape de la démarche de rédaction de ce nouveau projet d'établissement a consisté en une large consultation tant interne qu'externe à l'établissement.

#### Liste des consultations et réunions internes :

- Conseil pédagogique du 19 octobre 2022,
- Comité de suivi interne à la Ville du 12 octobre 2022,
- Conseil pédagogique du 15 novembre 2022,
- Comité de suivi interne à la Ville du 16 novembre 2022,
- Conseil d'établissement du 19 octobre 2022,
- Réunion thématique du 2 décembre 2022 : Nos Locaux,
- Réunion thématique du 5 décembre 2022 : Notre établissement,
- Réunion thématique du 6 décembre 2022 : Nos Cours,
- Réunion thématique du 9 décembre 2022 : Nos partenariats avec le monde scolaire,
- Comité de suivi interne à la Ville du 16 janvier 2023,
- Conseil Pédagogique du 24 janvier 2023.

#### Bilan de la consultation interne

Dans un contexte marqué par une sortie de crise ainsi que par l'arrivée d'un nouveau directeur, les consultations internes à l'établissement ont été des moments très importants d'expression collective, de confrontation d'idées et de projection dans l'avenir.

L'ensemble des personnels a été invité à relire le précédent projet d'établissement 2016-2021. Les commissions thématiques sur,

- Nos locaux,
- Notre établissement,
- Nos cours,
- Nos partenariats avec le monde scolaire.

#### ont permis de faire émerger les axes suivants :

- Un plan de rénovation des locaux indispensable,
- Un nouveau site internet et la recherche d'un nouveau logiciel de gestion des scolarités,
- Un plan de communication adapté : interne et externe,
- L'amélioration de notre filière de classes à doubles cursus notamment au Lycée où la filière S2TMD ne répond pas aux besoins de nos élèves,
- La recherche d'un nouvel équilibre entre enseignement et diffusion dans et au dehors de l'établissement pour atteindre mieux et plus de public tout en sortant des difficultés créées par une forte accumulation de productions,
- Créer les conditions d'une vie sociale plus riche et plus conviviale dans le Conservatoire,
- Consolider nos cours en renforçant l'existant, notamment dans la perspective des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES),
- Mener une réflexion sur l'accueil des débutants – des adultes- des pratiques amateurs,
- Envisager la création d'une CPES musiques actuelles (en partenariat),
- Sécuriser les relations au sein de l'établissement et travailler à la prévention des risques de violences de tous ordres.

---

## 4.2 Partenaires rencontrés

### Éducation Nationale

- Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, M. Mendivé
- Proviseure du Lycée - Collège Paul-Louis Courier, Mme Faisandier
- Directeur de l'École Francis Poulenc, M. Guillaume
- Conseiller Pédagogique Musique, M. Émile
- Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Dragon

### Institutionnels

- DRAC, Conseiller musique et danse, M. Bloch
- Ministère de la Culture, inspectrice Théâtre, Mme Chaillou
- Association des Parents d'Élèves du Conservatoire
- Pôle Aliénor d'enseignement supérieur de la musique et de la danse
- Union Départementale des Etablissement Artistiques
- Conseil Départemental 37
- Faculté de Musicologie
- CICLIC, agence régionale de l'image
- Représentants élus au conseil d'établissement du Conservatoire
- Centre de Formation des Musiciens Intervenants

### Partenaires culturels

- Grand Théâtre de Tours
- Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tours
- Concerts d'Automne
- Académie Francis Poulenc
- Centre Chorégraphique National de Tours
- Centre Dramatique National de Tours
- Ensemble Jacques Moderne
- Moments Musicaux de Touraine
- Atmusica
- Florilège vocal de Tours
- Exo Brass
- Le Bateau Ivre
- Jazz à Tours
- Association Charles Bordes
- Ensemble Douce Mémoire
- Association des Musiciens Amateurs de Tours
- Petit Fauchoux
- Cultures du cœur

### Réseau des Conservatoires

- ▶ Réseau régional
  - CRD de Chartres
  - CRD de Bourges
  - CRD de Châteauroux
  - CRD de Blois
  - CRD d'Orléans
- ▶ Réseau départemental
  - CRI de Chinon
  - UDEA
  - UDESMA
- ▶ Réseau métropolitain
  - EMM St Pierre des Corps
  - EMM St Avertin
  - EMM La Riche
  - CRC Joué-lès-Tours
  - EMM Chambray-lès-Tours
  - EMM de Parçay-Meslay
  - EMM de Saint-Cyr sur Loire

## 4. Phase de consultation

---

### Bilan des rencontres des partenaires

Ces rencontres ont montré que le Conservatoire de Tours est bien repéré comme partenaire majeur de la vie musicale, chorégraphique et théâtrale locale. Il apparaît clairement que les enjeux des institutions culturelles, publiques et privées amènent une attention particulière à l'Éducation Artistique et Culturelle ainsi qu'à la question de l'élargissement des publics notamment dans le champ des arts patrimoniaux.

Les collaborations et les valorisations des actions communes constituent des enjeux forts pour légitimer l'engagement public pour la culture et créent, dès lors, les conditions de partenariats gagnant-gagnant.

Que ce soit dans les réunions internes ou dans les discussions avec les partenaires de l'Éducation Nationale, la question d'une évolution des Classes à Horaires Aménagés a été très présente. Le dispositif actuel apparaît plus comme une filière à double-cursus, reflétant l'esprit de ces dispositifs à leur création en 1974. Sur la base des textes régissant actuellement ces classes, une évolution est souhaitée par nos partenaires de l'Éducation Nationale qui pointe, en outre, que l'accès à ces classes est marqué par un fort taux de reproduction sociale. Par ailleurs, les évolutions progressives, notamment au Lycée ne permettent plus de répondre aux besoins d'élèves souhaitant conjuguer harmonieusement un projet artistique de haut niveau et une scolarité générale.

Concernant les relations avec les autres établissements, de fortes attentes pour que le Conservatoire prenne toute sa place dans les réseaux de l'enseignement spécialisé se sont exprimées. La nécessité d'une concertation suivie des structures implantées sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire permettrait de répondre mieux aux enjeux de service public car le bassin de vie des populations ne se borne pas aux limites des communes de résidence et les évolutions de la fiscalité locale modifie la perception par les usagers de leurs liens avec les services publics de proximité.

Avec les autres établissements du département d'Indre et Loire, le Conservatoire de Tours doit contribuer à la concertation pédagogique à cette échelle, il doit favoriser des actions communes au profit des usagers et des territoires concernés. Il doit s'inscrire pleinement dans les objectifs du schéma départemental défini et porté par le Conseil Départemental.

En lien avec les nouvelles prescriptions du Schéma National d'Orientation Pédagogique de septembre 2023 et notamment la création des Diplômes Nationaux de Danse, Musique et Théâtre, le CRR poursuivra et enrichira le travail en réseau avec les cinq CRD de la Région Centre-Val de Loire



---

### **4.3 Consultation par les élèves élus au Conseil d'Établissement**

Un questionnaire a été élaboré par les représentants des élèves au Conseil d'Établissement qui a recueilli 338 réponses. Le détail des réponses ainsi que la synthèse réalisée et présentée par les élèves au Conseil d'Établissement du 8 février 2023 sont placées en annexe du présent document.

#### **Les points principaux à relever concernent**

Les élèves notent que le Conservatoire « donne envie d'apprendre », que c'est un lieu « réconfortant » et qui évolue en étant « beaucoup mieux », ils expriment très largement leurs attentes et critiques principalement sur :

- L'état des locaux qui sont jugés inadaptés et trop étroits pour les activités du Conservatoire,
- Le besoin de modernisation des outils de communication et de gestion administrative,
- Une attente de plus de convivialité et d'échange entre les élèves, les parents et les professeurs,
- Concernant les cursus, les élèves pointent la trop grande place de la Formation Musicale dans les cursus de musique et demandent le retour des évaluations inter cycles sous forme d'examen annuel,
- Des évolutions sur certaines attitudes pédagogiques et relationnelles au sein du Conservatoire sont attendues.

### **4.4 Consultation réalisée par l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire**

L'APEC représente les parents d'élèves du Conservatoire au Conseil d'Établissement. Elle a organisé une consultation selon les modalités suivantes :

- Une réunion générale le 1<sup>er</sup> décembre 2022 en présence du directeur du Conservatoire avec 60 parents présents.
- Identification de 5 thèmes par l'APEC
- Réunion de diagnostic approfondi le 2 février 2023.
- La synthèse réalisée par l'APEC et présentée au Conseil d'Établissement du 8 février 2023 est placée en annexe du présent document.

Comme bilan général on note que les élèves et parents sont globalement très satisfaits mais ont pointé des problèmes de communication à tous les niveaux même si des améliorations récentes sont constatées.

Si les élèves sont globalement très heureux et épanouis il convient de mieux prendre en compte les difficultés relationnelles entre les élèves et les professeurs et d'assurer plus de prévention des risques physiques et psychologiques dans les pratiques artistiques.

Des efforts de communication, notamment administrative via le site internet et l'interface Imuse sont fortement attendus.

Il y a une vision clivée des parents qui jugent l'offre de formation du Conservatoire soit « trop élitiste » soit « trop amateur ».

Si le dispositif des Classes à Horaires Aménagés donne satisfaction, les critères d'admission sont interrogés et la charge mentale, le stress, liés à ce type de scolarité est à prendre en compte. »

## 5. Décisions et plan d'actions

---

**Les projets devront être menés à moyens constants. Si la mise en place d'actions découlant de ce projet d'établissement devait néanmoins nécessiter des moyens supplémentaires d'ici à la fin de ce projet, cela relèverait de la décision de la municipalité au moment du vote d'un budget prévisionnel.**

### 5.1 Développement des dispositifs en lien avec le monde scolaire : EAC - CHA

#### Éducation Artistique et Culturelle – Enseignements artistiques sur temps scolaire

Le Conservatoire de Tours est très engagé dans des actions d'Éducation Artistique et Culturelle et des efforts très importants (création de postes) ont été faits depuis 2021 pour développer les interventions en milieu scolaire, les orchestres et chœurs à l'école notamment dans le cadre de la recherche par la Ville de Tours du label EAC 100%. Ces actions portées et soutenues par l'ensemble du corps professoral du Conservatoire doivent être mieux valorisées.

Le Recteur de l'Académie Orléans-Tours a décidé en octobre 2023 le transfert progressif des élèves collégiens de l'annexe du lycée Paul-Louis Courier à compter de la rentrée 2024 pour la classe de 6ème. Les élèves seront affectés dans deux autres collèges de la ville : Anatole France et Jules Michelet.

Ces classes continuent de s'adresser à des élèves ayant atteint le niveau de fin de premier cycle du Conservatoire de Tours désireux de suivre un parcours artistique renforcé sur temps scolaire en danse, maîtrise et instrument.

Par ailleurs, il est prévu dans le cadre du présent projet d'établissement la création de nouvelles classes à horaires aménagés à l'école élémentaire implantées dans des quartiers prioritaires de la ville et selon un projet pédagogique spécifique.

La richesse de ce dispositif permettrait de maintenir la forte spécificité du Conservatoire de Tours et d'atteindre les objectifs d'élargissement de la sociologie des publics en créant une continuité entre les actions de sensibilisation d'initiation et d'enseignement spécialisé.

Il est proposé dans le cadre de ce projet d'établissement :

- La transformation d'un des orchestres à l'école en CHAM instruments dans une école élémentaire,
- L'évolution du deuxième chœur à l'école (actuellement en préfiguration dans le quartier des Fontaines) en CHAM voix.

Afin d'assurer une continuité avec les cursus du Conservatoire, il sera proposé la création de places supplémentaires dans les Classes à Horaires Aménagés collèges réservées prioritairement aux élèves issus des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle et des nouvelles classes CHAM en lien avec les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). L'objectif étant de créer des voies d'accès nouvelles, des passerelles vers le CRR.

### 5.2 Étude de la création d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) Musiques Actuelles

Inscrite au précédent projet d'établissement, la création d'un cursus diplômant en complémentarité de l'offre de formation existante à Tours en Musiques Actuelles, reste un objectif d'ouverture esthétique important.

Ce cursus (cycle spécialisé – CPES) sera étudié en partenariat avec l'association Tous en scène sur le modèle du partenariat très riche avec Jazz à Tours pour le cursus diplômant en Jazz.

Ce projet implique une étude de faisabilité sur les moyens matériels et humains.

Les locaux du site Pergaud et les locaux équipés de Tempo Loco seront un atout.

L'encadrement technique par les personnels de Tempo Loco pour les studios de répétition et les enregistrements existe déjà.

Répondant à des besoins structurants de formation pré-professionnel dans le domaine des Musiques Actuelles sur le plan Régional et Départemental, leur mise en place se fera en concertation et en recherche des moyens afférents avec les collectivités territoriales partenaires concernées ainsi qu'en impliquant les acteurs professionnels du secteur des Musiques Actuelles.

### 5.3 Missions actuelles : des points faibles à corriger

Les équilibres des disciplines enseignées au Conservatoire de Tours sont, pour l'essentiel, conformes à ceux d'un établissement classé CRR.

Les nouveaux dispositifs de préparation à l'enseignement supérieur en Danse, Musique et Théâtre, les équilibres des disciplines notamment en vue des pratiques collectives ainsi que quelques manques actuels appellent à prendre en compte :

---

#### **Pour le cursus danse :**

Un meilleur équilibre des disciplines classique, contemporain, jazz et envisager l'ouverture à l'enseignement de la danse Hip-Hop. De même, des solutions doivent progressivement être trouvées pour assurer un meilleur taux de cours accompagnés par des musiciens.

#### **Pour le cursus musique :**

Il y a un besoin important en accompagnement au piano des classes instrumentales. Il s'agit d'un élément essentiel de la formation des jeunes instrumentistes. L'enseignement et la pratique de la musique de chambre sont très insuffisants, notamment en vue des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur. Les classes de violon permettent une pratique orchestrale à tous les niveaux du cursus. La capacité des classes de violoncelle et d'alto devraient être accrues pour assurer l'équilibre de ces pratiques d'orchestre.

#### **Pour le cursus théâtre :**

Le département est correctement structuré pour assurer l'ensemble du cursus y compris celui relevant des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur pour lequel le Conservatoire est agréé depuis la rentrée 2023.

Quelques heures d'enseignement du théâtre seraient requises pour la mise en place d'une Classe à Horaire Aménagé Théâtre dans une école élémentaire.

Ces évolutions et ajustements pourront être conduits par redéploiements internes et feront l'objet de recherche de moyens nouveaux auprès des partenaires du Conservatoire dans sa mission régionale : DRAC, collectivités territoriales.

### **5.4 Vers de nouveaux publics**

Le Conservatoire doit prendre toute sa part dans le développement des pratiques artistiques pour tous porté par la Municipalité. Sans méconnaître les freins sociologiques prégnants de longue date, des démarches et actions nouvelles, de nouveaux partenariats doivent être mis en œuvre afin d'élargir progressivement les publics qui fréquentent le Conservatoire ou qui sont touchés par ses actions de sensibilisation et de diffusion.

La tarification sociale a été mise en place et renforcée pour la rentrée 2023 afin de favoriser l'accès au Conservatoire aux enfants des familles aux revenus modestes. Cette logique sera approfondie dans les prochaines années.

Pour faciliter ce travail et en traduire l'importance, il est décidé de procéder à la transformation de l'organigramme du Conservatoire. Le poste de directeur-adjoint a d'ores et déjà été pourvu par une personne en charge spécifiquement des partenariats et des publics.

Le Conservatoire maintiendra et enrichira sa collaboration avec le Grand Théâtre de Tours qui est également un service de la Ville de Tours (en régie à autonomie financière) sur les dispositifs de chœur populaire, maîtrise populaire et orchestre populaire. Une communication adaptée et des solutions de continuité de pratiques seront élaborées dans ce partenariat afin d'enrichir l'offre d'accompagnement des pratiques amateurs sans les cloisonner.

Une vaste étude de terrain, état des lieux quantitatif et qualitatif sur l'offre d'enseignement et de pratique artistique sur la ville (maisons de quartier, MJC, associations...), sera conduite pour mieux spécifier la place du Conservatoire, diffuser les informations réciproques et favoriser la circulation des publics.

Dans un souci d'optimisation de l'offre culturelle publique, le Conservatoire cherchera un élargissement des partenariats avec les autres établissements culturels de la Ville et de la Métropole.

Ces partenariats viseront à favoriser une meilleure circulation des publics en fonction de leurs demandes et des capacités d'accueil des établissements sur les offres d'enseignement. Les rencontres, regroupements et échanges sur les pratiques (orchestres, chorales, pratiques amateurs diverses) seront proposés et organisés avec nos partenaires. La programmation de manifestations communes et la circulation des publics au sein notamment de la Métropole seront recherchées également dans ce cadre partenarial.

L'ensemble de ces actions intégrera la volonté de la Municipalité d'agir en faveur de l'éducation populaire et de faire vivre les droits culturels pour tous en particulier pour les personnes encore éloignées des pratiques culturelles offertes sur la Ville et la Métropole.

Enfin, comme indiqué plus haut, on portera une attention particulière à toute disposition qui facilitera la circulation des publics entre Éducation Artistique et Culturelle, dispositifs d'horaires aménagés et les cursus d'enseignement spécialisé du Conservatoire.

## 5. Décisions et plan d'actions

# PLANS DU CONSERVATOIRE

SITE PETIT PRÉ

### Bâtiments

**- A -**  
Salles de percussions, Dutilleux N0  
Puccini N1  
Studio Danse Robbins N1

**- D -**  
Auditorium N0  
Salles de cours N1+N2  
Studios de danse N3

**- E -**  
Espace Joséphine Baker N0

**- F -**  
Réfectoire N0

**- G -**  
Accueil administration N1  
Administration N1  
Salles de cours N0+N1+N2  
Salle Molière N0  
Studios de danse N3

**- H -**  
Préfabriqués N0  
Rota, Britten, Poulenc  
Lagarce, Weill, Carter

**- I -**  
Studios 1 à 5 N0

**- J -**  
Salle de convivialité  
Accueil billetterie

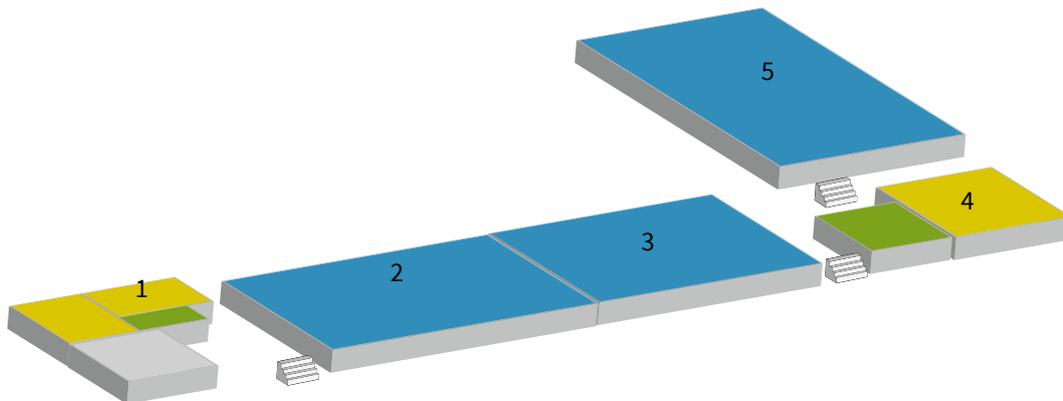


- CONSERVATOIRE
- PARKING VÉLOS
- POINT DE RASSEMBLEMENT

## SITE PETIT PRÉ / BÂTIMENTS F - G - D - E - J

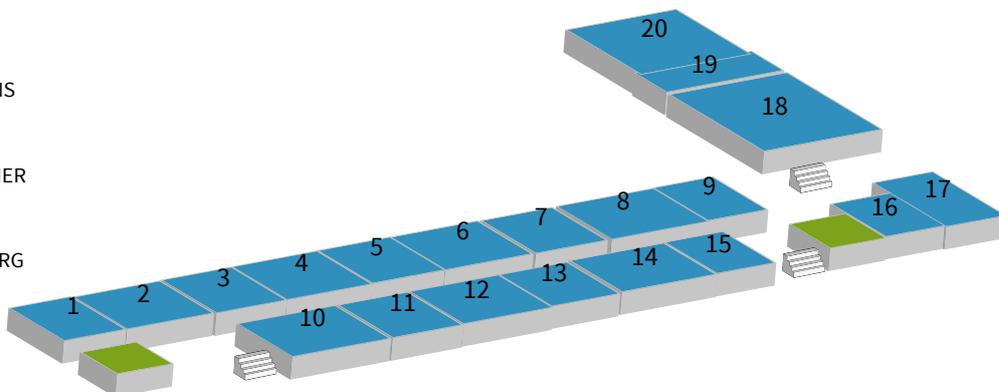
### NIVEAU 3 (DANSE)

- 1. VESTIAIRE
- 2. BABILEE
- 3. JONES
- 4. VESTIAIRE
- 5. MAILLOT



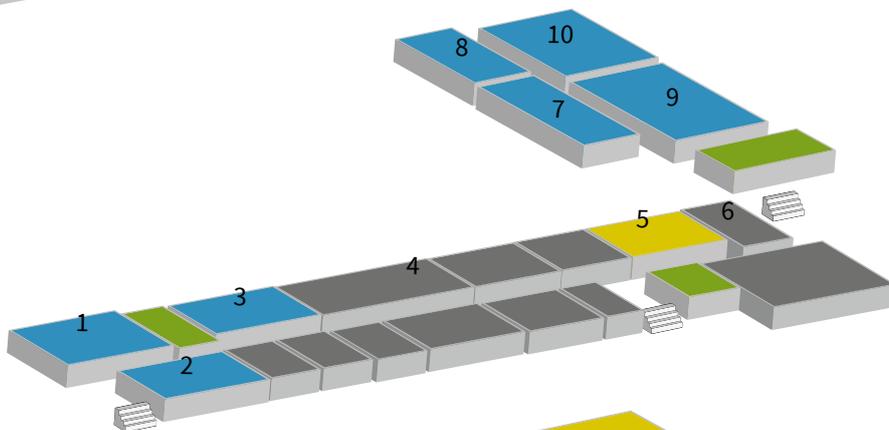
### NIVEAU 2

- 1. BOISMORTIER
- 2. DEBUSSY
- 3. THIBAULT
- 4. DUPARC
- 5. DUBOIS
- 6. FAURÉ
- 7. COUPERIN
- 8. CHABRIER
- 9. PRESTI
- 10. RAVEL
- 11. GOUNOD
- 12. SAINT SAENS
- 13. LALO
- 14. BARTOK
- 15. MILHAUD
- 16. CHARPENTIER
- 17. DELIBES
- 18. MONK
- 19. BIZET
- 20. SCHOENBERG



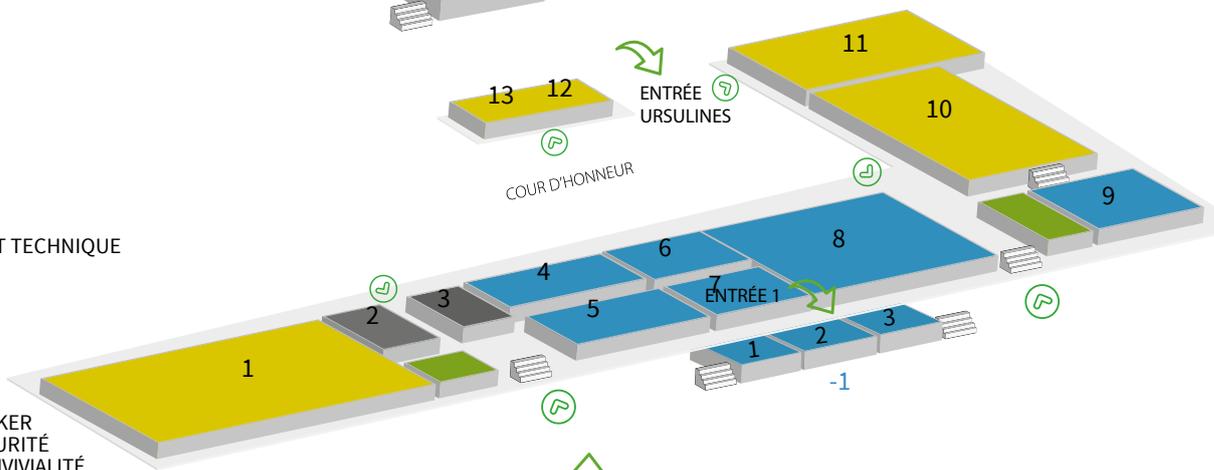
### NIVEAU 1

- 1. RAMEAU
- 2. IBERT
- 3. MASSENET
- 4. ADMINISTRATION
- 5. SALLE ENSEIGNANTS
- 6. ACCUEIL
- 7. DUPHLY
- 8. GANASSI
- 9. DESPRES
- 10. LIGETI



### NIVEAU 0

- 1. REfectoire
- 2. RÉGISSEURS
- 3. ENCADREMENT TECHNIQUE
- 4. STRAVINSKY
- 5. GERSHWIN
- 6. MESSIAEN
- 7. OHANA
- 8. MOLIÈRE
- 9. SATIE
- 10. AUDITORIUM
- 11. ESPACE J. BAKER
- 12. ACCUEIL SÉCURITÉ
- 13. SALLE DE CONVIVIALITÉ



### NIVEAU -1

- 1. BRAIN
- 2. JOLIVET
- 3. BERLIOZ

## 5. Décisions et plan d'actions

### 5.5 Une première phase de travaux sur les locaux

Le CRR de Tours bénéficie d'une implantation exceptionnelle au centre-ville. Il est abrité dans des locaux au charme historique mais qui posent, de nombreux problèmes. Ces locaux sont peu adaptés aux activités pédagogiques et de diffusion d'un Conservatoire d'aujourd'hui. Le site de la rue des Ursulines – Petit Pré est insuffisant en nombre de salles et marqué par une importante vétusté, comme le site de la rue Jules Simon et le site Pergaud.

L'état des locaux affecte les conditions de l'enseignement artistique, l'accueil du public en général et les conditions de travail des personnels du Conservatoire.

Un schéma directeur couvrant la période 2024-2027 sera établi afin de planifier au mieux les travaux incontournables. Ils s'inscrivent également dans les objectifs de sobriété énergétique visés par la Ville de Tours :

- Le ravalement de l'aile principale du site des Ursulines avec changement des huisseries,
- La réfection des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages de ce même bâtiment qui posent des problèmes d'hygiène, de salubrité et d'insonorisation,
- La révision complète du chauffage vétuste et inadapté afin d'éviter les écarts de température : plus de 25 degrés dans certaines salles quand il fait 16 degrés à la cantine de l'école élémentaire,
- Les salles de danse du 3<sup>ème</sup> étage seront souvent impraticables en été et une solution devra être trouvée pour cette pratique en juin et en septembre essentiellement, mois les plus chauds d'ouverture du CRR,
- L'étude et l'amélioration des préfabriqués qui sont énergivores en hiver comme en été,
- La création d'espaces d'accueil du public et de convivialité inexistantes.

Une réflexion doit être menée sur l'utilisation des locaux du site Pergaud. Situés à Tours-nord, au cœur d'un quartier très peuplé de la ville, ces locaux doivent servir les actions destinées à aller vers de nouveaux publics.

De même, il faut étudier le devenir du site de la rue Jules Simon qui ne répond ni aux besoins du Conservatoire ni à ceux de l'association Jazz à Tours qui y est accueillie et qui est également marqué par une très grande vétusté.

### 5.6 Un plan d'action pour la prévention des violences

#### Améliorer le vivre ensemble - Prévention des violences

Prise en compte de la globalité de cette question et des niveaux très divers qu'elle concerne.

Si le Conservatoire de Tours a vécu des périodes récentes difficiles, il ne saurait être stigmatisé comme un établissement exceptionnel et intrinsèquement porteur d'un niveau de tension particulier. Au-delà de ce constat, il lui appartient de s'inscrire dans une démarche aujourd'hui généralisée et portée dans le Schéma National d'Orientation Pédagogique de septembre 2023 de lutte contre toute forme de violence et de discrimination.

#### Violences entre agents travaillant au sein de l'établissement

Une information sur les procédures spécifiques à la Ville de Tours sera faite et la mise en place de circuits d'alerte spécifiques au sein de l'établissement sera étudiée, notamment l'identification de la personne en charge de la prévention et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations (dispositif AVDHAS de signalement et de traitement des Actes de Violence, de Discrimination, de Harcèlement moral ou sexuel, d'Agissements Sexistes).

Des formations et information sur les discriminations de tous ordres seront mises en place.



### **Violences entre agents et usagers**

Les situations tendues entre agents et usagers du service public tendent à se multiplier. La nature même de l'établissement qui accueille des publics divers dans de nombreuses formations rend l'information individualisée aux usagers difficile.

Les professeurs peuvent également rencontrer des difficultés avec des parents d'élèves.

L'amélioration des outils de communication numériques, la clarification des règles communes (règlement intérieur et règlement pédagogique) limiteront les situations de tension.

Des actions de formation des agents les plus exposés aux risques psychosociaux seront mises en place.



### **Violences sexuelles, sexistes et éducatives entre professeurs et élèves**

L'histoire récente du Conservatoire appelle une prise en compte particulièrement volontariste de cette question. Un travail dans la durée et participatif est nécessaire pour remonter aux racines de ces violences et pour en mieux connaître les mécanismes afin de lutter efficacement contre.

Il sera mis à l'étude tout dispositif de nature à prévenir ces risques en impliquant l'APEC, les professeurs, des représentants élus des élèves, les partenaires concernés.

Un partenariat avec le département des sciences de l'éducation de l'Université de Tours est mis en place afin de revisiter l'histoire des pratiques pédagogiques de l'enseignement artistique, en identifier les richesses, les risques et leurs implications psychologiques et déboucher sur des formations et mesures concrètes.

Une formation pour l'ensemble des personnels du Conservatoire sur les discriminations sexistes et de genre a d'ores et déjà été conduite par le centre LGBTI de Touraine en septembre 2023.

Le Conservatoire organisera des interventions spécialisées dès la rentrée 2024-2025 sur les évolutions pédagogiques qui tiennent mieux compte du contexte actuel de la relation aux pratiques physiques et artistiques en lien avec un rapport au corps très prégnant.



### **Violences entre élèves**

Les classes à horaires aménagés en partenariat avec les établissements scolaires n'échappent pas aux phénomènes de violence, notamment de harcèlement entre élèves. Le Conservatoire doit assurer une veille conjointe avec les établissements scolaires partenaires.

D'autres formes de violence entre élèves, notamment sexuelles et sexistes imposent la mise en place de dispositifs d'alerte et de suivi nouveaux, notamment la désignation et la formation de sentinelles parmi les élèves comme cela se pratique à l'Éducation Nationale. Ces derniers seront élaborés aussi en lien avec les représentants élus des élèves.

## 5. Décisions et plan d'actions

---

### 5.7 Un projet écologiquement responsable

Afin de s'inscrire pleinement dans la préoccupation de transformation écologique qui anime les politiques publiques portées par la Municipalité de Tours, le présent Projet d'Établissement prévoit :

- L'étude d'un plan de mobilité des élèves (voir le plan de mobilité des étudiants de l'Université de Tours),
- L'étude d'un plan de mobilité des professeurs en lien avec le plan des mobilités des agents de la Ville de Tours adopté par le Conseil Municipal,
- Un plan de sobriété énergétique des manifestations, s'inscrivant dans les objectifs généraux, avec une baisse de consommation de 25% ainsi qu'une réduction de l'émission de gaz à effet de serre de 45% sur la période de référence : 2019 à 2030.

### 5.8 Un projet et une dynamique partagés

Dans le cadre de ce projet d'établissement, une forte attente d'amélioration de la communication et des interactions s'est exprimée. Sans exclure d'autres actions à mener et qui pourraient émerger dans la période 2023-2027 concernée, il sera mis en chantier prioritairement :

- Une refonte du site internet du Conservatoire,
- La recherche d'un nouveau logiciel de gestion des scolarités mieux adapté aux démarches en ligne,
- Une communication hiérarchisée et dynamisée (newsletters, réduction des impressions, blog ou autres dispositifs interactifs sur le site...),
- Une refonte de l'accueil téléphonique.
- Un projet qui met en avant la parité femmes-hommes dans tous les aspects de la vie du CRR. Une attention particulière sera portée à la parité femmes-hommes en veillant, dans tous les éléments de communication internes et externes, à utiliser systématiquement des expressions conjuguant le féminin et le masculin. Le Conservatoire conduira une politique de dénomination et d'attribution de noms de femmes pour des lieux et des salles du CRR, avec un souci pédagogique incluant un processus participatif et une votation des élèves pour des propositions/choix de noms de femmes en lien avec la musique, la danse et le théâtre.

Les évolutions des dernières années, l'apparition de nouveaux dispositifs pédagogiques, de nouvelles missions et de nouvelles dispositions légales, d'une part, la nécessaire restauration d'un cadre réglementaire garant du vivre ensemble au sein de l'établissement, d'autre part, imposent la rédaction :

- D'un nouveau règlement des études qui traduise le projet pédagogique et artistique de l'établissement, qui intègre les orientations du nouveau Schéma National d'Orientations Pédagogiques (SNOP) du ministère en charge de la Culture de septembre 2023 qui clarifie les cursus existants et les différents parcours que les établissements proposent, qui renforce la recherche de partenariats entre les institutions culturelles et les divers niveaux de collectivités. Le nouveau SNOP 2023 définit les conditions pédagogiques requises pour la délivrance du nouveau diplôme national prévu par la loi du 7 juillet 2016 qui reposera sur un cursus diplômant et des épreuves terminales. Enfin, ce texte très important s'appuie sur les évolutions des goûts et des pratiques et s'inscrit clairement dans les enjeux artistiques pédagogiques et éthiques des pédagogies mises en œuvre dans les Conservatoires.
- Le nouveau règlement des études devra également inscrire les modalités du nouveau Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur et refléter le développement de l'innovation pédagogique notamment à travers le renforcement des pédagogies de groupe.
- D'un nouveau règlement intérieur qui restaure la « loi commune » et qui procède à une clarification des responsabilités et des procédures ainsi qu'à une clarification du rôle des instances de concertation, conseil pédagogique, conseil d'établissement, comité de direction etc.

Que ce soit sur les points concernés dans le présent projet d'établissement ou pour toute autre question qui émergerait, la concertation et l'échange d'informations avec les représentants élus des parents, des élèves et des personnels au conseil d'établissement seront cadrés et formalisés.

On revisitera et valorisera les liens structurels avec l'Université, département de musicologie et le Pôle d'enseignement supérieur Aliénor présents sur notre site. Une communication adaptée sur la programmation générale du site sera mise en place afin d'optimiser nos actions respectives et favoriser la circulation des publics concernés.

Le Conservatoire aura 150 ans en 2026 et cette année sera mise à profit pour en rappeler les origines et l'évolution pour mieux envisager son avenir sur son aire de rayonnement.

### 5.9 Procédures de suivi et de révision

Le présent projet d'établissement fera l'objet d'un rapport annuel au conseil d'établissement qui proposera, le cas échéant, les réorientations requises.



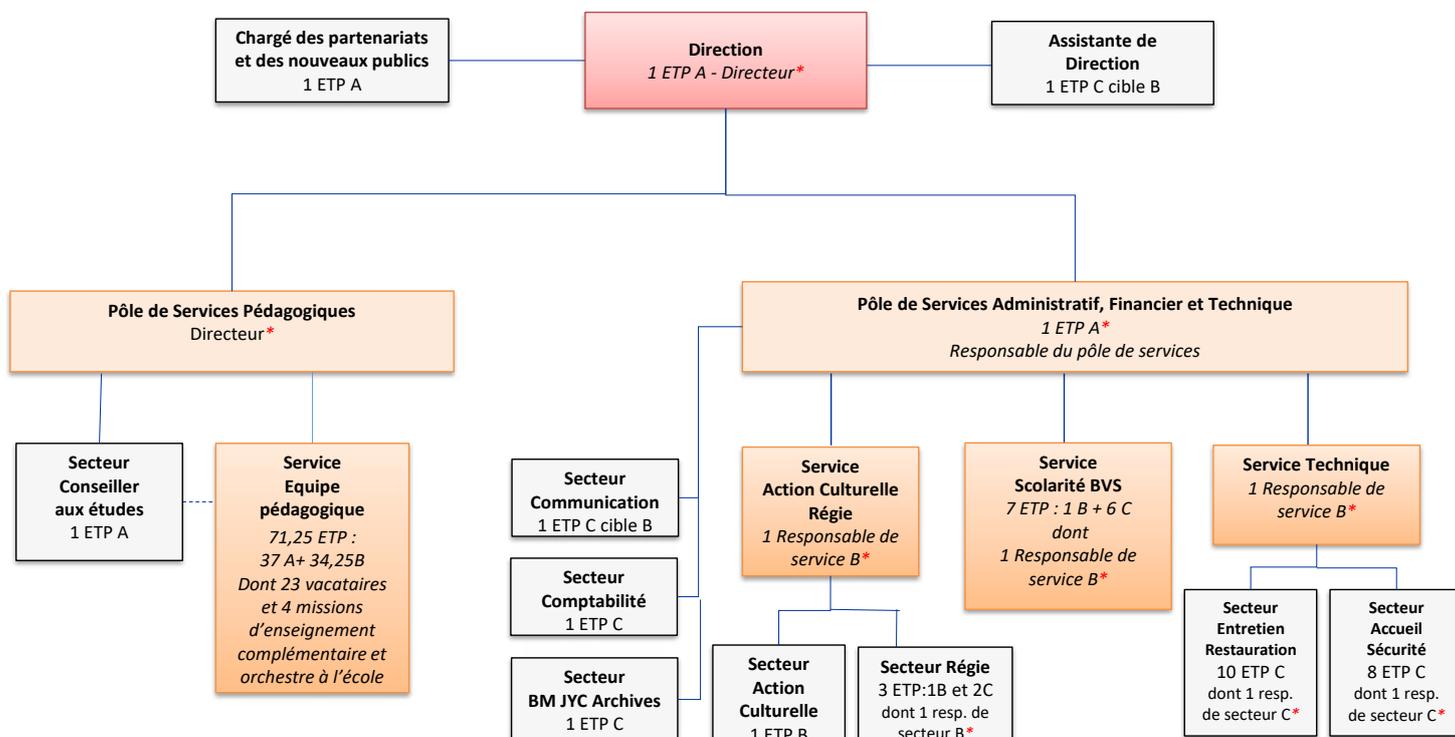
# Annexes

1. Organigramme
2. Consultation de l'APEC : synthèse
3. Consultation des élèves : synthèse, questionnaire, réponses

# 1. Organigramme

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DU PATRIMOINE**  
**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE TOURS (CRR) - 110,25 ETP**  
 Organigramme cible  
 CST du 7 juin 2023

Mise en application au 1<sup>er</sup> juillet 2023



\* Responsable évaluant des agents    — Lien hiérarchique    - - - - Lien fonctionnel



## 2. Consultation de l'APEC : synthèse

Consultation réalisée par l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire

L'APEC représente les parents d'élèves du Conservatoire au Conseil d'Établissement. Elle a organisé une consultation selon les modalités suivantes :

Une réunion générale le 1er décembre 2022 en présence du directeur du Conservatoire avec 60 parents présents.

Identification de 5 thèmes par l'APEC

Réunion de diagnostic approfondi le 2 février 2023.

### Bilan général

Élèves et parents sont globalement très satisfaits mais ont pointé des problèmes de communication à tous les niveaux même si des améliorations récentes sont constatées.

### Circulation au sein du CRR – Responsabilités

#### Positifs :

- Proximité des activités
- Environnement calme, agréable et sécurisé

#### Négatifs :

- Responsabilité légale manque de transparence,
- Pas de salle d'attente à Petit Pré,
- Signalétique à améliorer,
- Système inter-élèves peu fiable,
- Vélos manque de stationnement.

### Sécurité morale et affective

#### Positifs :

- Élèves globalement très heureux et épanouis

#### Négatifs :

- Relations professeur-élève parfois très difficile,
- Absence de médiation en cas de conflits interpersonnels entre élèves et entre professeurs et élèves,
- Absence d'infirmerie,
- Sécurité auditive non prise en compte pour les musiciens
- Sécurité physique peu prise en compte pour les danseurs.

### Communication

#### Positifs :

- Site internet améliorations constatées,
- Réunions d'information mises en places,
- Personnel administratif et loge sympathique et réactif,
- APEC lien de communication

#### Négatifs :

- Site internet opacité et complexité,
- Imuse complexité des inscriptions,
- Information sur les événements partielles ou manquantes,
- Administration absence d'organigramme,
- Manque de clarté sur la facturation,
- Erreurs dans les courriels,
- Professeurs-élèves-parents pas de rencontres communication à améliorer,
- Petit Pré- Jules Simon manque de transparence sur les cursus et les évaluations.

### Cursus du CRR

#### Positifs :

- Diversité,
- Adaptation au rythme de l'élève,
- Cours pour adultes.

**Négatifs :**

- Vision clivée des parents soit « trop élitistes » soit « trop amateurs »,
- Modalité de passage de HTS à HA,
- Pas d'enseignement du théâtre à l'école élémentaire,
- Manque de cours pour les adultes,
- Manque de communication sur les parcours (par ex handicap).

**Fonctionnement des Horaires Aménagés****Positif :**

- Élèves très satisfaits,
- Proximité géographique,
- Petits effectifs,
- Coordination école et CRR,
- Encadrement sur les trajets.

**Négatifs :**

- Manque de transparence sur les critères de sélection,
- Charge mentale rythme et stress,
- Non-intégration des CP.

### 3. Consultation des élèves : synthèse, questionnaire, réponses.

#### Synthèse de la consultation par les élèves élus au Conseil d'Établissement :

Un questionnaire a été élaboré par les représentants des élèves au Conseil d'Établissement qui a recueilli 338 réponses. Voici la synthèse réalisée et présentée par les élèves au Conseil d'Établissement du 8 février 2023 :

#### *Si vous deviez changer une seule chose au Conservatoire, quelle serait-elle ?*

##### Les aménagements du Conservatoire :

- Les bâtiments trop anciens qu'il faudrait changer et augmenter,
- (Insonorisation, chaleur, pré-fabriqués, auditorium, déplacements « vélos », « voitures »),
- Manque de matériel dans les salles (tables pour écritures, matériel de danse, pupitres...), mauvaise répartition,
- Plus d'accès (salles) aux salles de travail, « espace de vie »,
- L'accès à la chapelle,
- Salle de convivialité chauffée,
- Manque de lisibilité pour l'orientation signalétique interne du Conservatoire,
- Manque d'accès, de sécurité et de facilité pour les salles et les vestiaires de danse,
- Conditions de travail des danseurs impossibles dans les salles actuelles,
- Manque de système simple pour les affaires perdues,
- La loge peu agréable et simple d'accès,
- Surveillance et organisation des permanences CHAM problématiques, avoir de meilleurs responsables à qui se confier en cas de harcèlement.

##### L'administration et les technologies du Conservatoire :

- Plus de facilités administratives,
- Peu de communication (concerts etc...), plus de réseaux sociaux,
- iMuse impraticable,
- Manque d'une surface internet type ENT (scolarité élèves),
- Horaires de l'administration « trop restreints ».

##### Les événements culturels du Conservatoire :

- Plus d'événements, plus de présence du DMA,
- Manque d'audition et de concert.

##### Les relations entre les différents lieux scolaires/parents et le Conservatoire :

- Manque de communication d'information entre les différents services du Conservatoire (parents informés par le Conservatoire / établissements scolaires collège, lycée),
- Manque de considération des plannings scolaires des HTS, les horaires trop longs en fin de journée notamment en HTS,
- Manque de rencontres et de contacts avec les professeurs et les parents,
- Communication entre les plannings Conservatoire et scolarité.

##### Les évaluations aux Conservatoire :

- Retour au précédent système d'évaluation souhaité avec plus d'évaluations de fin d'année,
- L'accès au CHAM dès le CP.

##### Les problèmes internes au Conservatoire :

- Des mots et des attitudes « violents, blessants, problématiques » dans certaines pratiques (CHAD danse classique, FM...), avec une impossibilité de retours sur ces problèmes qui semblent « connus de tous »,
- Ouverture plus large du secteur théâtre qui « étouffait »,
- Mise en avant des classes d'écritures autour des classes d'instruments,
- « Moins de FM, plus d'instruments »,
- « Manque de préparation et d'intérêt en FM »,
- Surcharge horaires des personnes venant de « l'extérieur » avec un cursus de FM prenant trop de temps.

## **Quel est votre sentiment global de la situation actuelle du Conservatoire ?**

### **Les impressions négatives :**

- « Délaissement », « déclin », « pagaille », « fragile » (« horrifié » = personne ne connaissant pas assez le Conservatoire), « manque de rayonnement »,

### **Les impressions positives :**

- Satisfait, bien, (« positif » = personne connaissant peu le Conservatoire),
- « Beaucoup mieux », « donne envie d'apprendre », « réconfortant »,

### **La compréhension du système du Conservatoire :**

- Manque de lisibilité du projet d'établissement,
- Manque d'organisations précises des cursus et tests d'entrée,

### **La vue d'ensemble du Conservatoire :**

- Élitisme global,
- Trop réservé au centre-ville,
- Vieillesse, laisser aller (sécurité), agressions potentielles (bibliothèque musicale, permanence CHAM, danse...),
- Les cours obligatoires (FM) peu compris et appréciés.

### **Le bâtiment du Conservatoire :**

- Bâtiments « hors du temps », « vétuste », « confortablement petit », « à mi-chemin entre l'ancien et le nouveau monde », « le Conservatoire vit sur ses acquis », « privilégier la qualité et l'exigence au politiquement correct »,

### **Les conditions des élèves :**

- « Deuxième maison qui peut se présenter à première vue comme un lieu de stress pour les plus jeunes »,
- Impression d'impossibilité de s'exprimer avant l'arrivée de représentants élus des élèves (danseurs, musiciens et art dramatique...),

### **Le partage au Conservatoire :**

- Volonté « d'élargissement du partage au sein du Conservatoire, entre les classes et l'extérieur »,
- Manque d'accessibilité des orchestres et musique de chambre,
- Manque de « projets extérieurs par rapport à Blois »,
- Manque de rencontres entre les classes de danse et théâtre,

### **L'administration au Conservatoire :**

- Difficultés aux inscriptions,
- Trop d'acronymes,
- Inscriptions impossibles pour les parents,
- Les emplois du temps peu clairs en cas d'absence,
- Scolarité parfois trop peu avenante par manque de compréhension.

### **L'information :**

- Les départs de professeur n'étant pas dits aux parents ou élèves.

### **Les conditions de travail pour les élèves :**

- « Manque d'équité de travail entre les élèves ayant accès aux salles de travail »,
- Manque d'heures de pratique.

### **Les limites techniques du Conservatoire :**

- Une motivation humaine « limitée » par des incapacités techniques,
- « Redonner les moyens au Conservatoire de briller »,
- « Un Conservatoire qui devrait se mettre davantage en valeur ».

### **Le surplus de FM :**

- Manque de « bienveillance de la part de l'équipe de professeurs de FM ».

## Questionnaire Élèves du Conservatoire pour le nouveau projet d'établissement

### Questions d'ordre général :

- Quel.s instrument.s ou pratique.s artistique.s faites-vous ? ainsi que votre cycle dans chacun d'eux ?
- Êtes-vous en CHAM ou HTS ? *CHAM / HTS*
- Depuis combien d'années êtes-vous au Conservatoire ?

### Rapport des élèves au Conservatoire :

- Comment caractériseriez-vous votre relation avec le Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Comment évalueriez-vous la signalétique à l'intérieur du Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Comment caractériseriez-vous l'organisation des salles du Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Le Conservatoire a-t-il la nécessité d'une nouvelle salle de concert (pour auditions/concerts...) ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Trouvez-vous que le Conservatoire manque de salles d'accueil pour les parents et vous-mêmes ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Comment caractériseriez-vous l'accès aux salles de travail ? *Bien /moyen / pas bien*
- Comment évalueriez-vous la propreté générale du Conservatoire ? *Bien /moyen / pas bien*
- Comment caractériseriez-vous la qualité des locaux (insonorisation, espaces, équipements...) ? *Bien /moyen / pas bien*
- Est-ce que votre tenue a déjà été une source de problèmes au sein du Conservatoire ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Question Faculté de musicologie : Comment évalueriez-vous les relations entre la faculté de musicologie et le Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Question CHAM / S2TDM : Comment évalueriez-vous les relations entre le collège/lycée et le Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*

### Lien Professeur.e.s/Élève :

- Comment évalueriez-vous votre relation avec votre/vos professeur.e.s ? *Bien / moyen / pas bien*
- Préférez-vous avoir 1 ou plusieurs professeurs pour un même instrument/pratique artistique ? *1 / 2 / ou plus*
- Avez-vous déjà subi de fortes pressions ou des actes n'ayant pas de rapport direct à votre cours par votre/vos professeur.e.s ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Est-ce que votre/vos professeur.e.s sont assez accessibles en dehors des heures de cours ( par exemple en cas de questions que vous aimeriez lui/leur poser ) ? *Oui / non / ne s'exprime pas*

### Sécurité au Conservatoire :

- Est-ce que la sécurité à l'entrée du Conservatoire (côté école Francis Poulenc) est suffisante selon vous ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Comment évalueriez-vous la sécurité au Conservatoire ? *Bien /moyen / pas bien*
- Avez-vous déjà subi une ou plusieurs agressions de tout genre au sein du Conservatoire ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Vous semble-t-il facile de demander de l'aide en cas d'agression de tout type au Conservatoire ? *Oui / non / ne s'exprime pas*

### Les méthodes de communication :

- Comment évalueriez-vous les méthodes de communication du Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Comment évalueriez-vous la quantité d'informations communiquée par Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Souhaitez-vous recevoir plus ou moins d'informations venant du Conservatoire ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Aimerez-vous que le Conservatoire ait plus de liens avec les lieux de pratiques artistiques à Tours et dans son agglomération ? ( théâtre, opéra, musées, salles de concert... ) *Oui / non / ne s'exprime pas*
- Comment caractériseriez-vous le système de 1<sup>ère</sup> inscription au Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*
- Comment caractériseriez-vous le système de réinscription ? *Bien /moyen / pas bien*
- Comment évalueriez-vous la lisibilité et la facilité d'utilisation du site internet du Conservatoire ? *Bien / moyen / pas bien*

### Les évaluations dans les classes ( examens ... ) :

- Comment évalueriez-vous les types d'évaluations/examens de fin d'années dans votre/vos classe.s d'instrument.s/pratique.s artistique.s ? *Bien /moyen / pas bien*
- Comment évalueriez-vous les types d'évaluations en formation musicale ? *Bien / moyen / pas bien*
- Souhaitez-vous participer dans votre/vos classe.s à plus d'auditions au cours de l'année ? *Oui / non / ne s'exprime pas*
- À quel fréquence souhaiteriez-vous recevoir des relevés d'appréciations pour votre/vos pratique.s ? *Semestre / Trimestre / Mensuel / Annuel / ne se prononce pas*

### Questions libres :

- En quelques mots : Si vous pouviez changer une seule chose au Conservatoire, quelle serait-elle ?
- En quelques mots : Quel est votre sentiment global de la situation actuelle au Conservatoire ?

## Réponses questionnaire Élèves :

Ce questionnaire, à destination de l'entièreté des élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours, a été conçu sous 2 formes : un questionnaire à choix multiple venant prendre le relevé de l'appréciation des usagers au sujet de tous les points apparaissant comme les plus importants et urgents à faire remonter au conseil d'établissement, ainsi que de 2 questions libres auxquelles les personnes ayant répondu avaient un avis ou un point de vue à développer ou proposer.

Lors de cette 2<sup>ème</sup> partie de questionnaire les personnes pouvaient exprimer une opinion qui allait être en rapport (en majorité) aux sujets précédemment présentés. C'est pourquoi l'analyse des réponses rédigées, ainsi que des diagrammes, nous a permis de formuler un bilan récapitulatif des grands axes de réflexion pour ce conseil d'établissement.

### *Si vous pouviez changer une seule chose au Conservatoire, quelle serait-elle ?*

#### **Les aménagements du Conservatoire :**

- Manque de matériel dans les salles (tables pour écritures, matériel de danse, pupitres...), mauvaise répartition,
- Manque de lisibilité pour l'orientation signalétique interne du Conservatoire,
- Plus d'accès (salles) aux salles de travail, L'accès à la chapelle,
- Les bâtiments trop anciens qu'il faudrait changer et augmenter (Insonorisation, chaleur, pré-fabriqués, auditorium, déplacements « vélos », « voitures »),
- Salle de convivialité chauffée, « espace de vie »,
- Manque d'accès, de sécurité et de facilité pour les salles et les vestiaires de danse,
- Conditions de travail des danseurs impossibles dans les salles actuelles,
- Manque de système simple pour les affaires perdues,
- La loge peu agréable et simple d'accès.

#### **Sentiment global :**

*(Les impressions négatives:)*

- « Délaissement », « déclin », « pagaille », « fragile » (« horrifié » = personne ne connaissant pas assez le Conservatoire), « manque de rayonnement ».

*(Les impressions positives:)*

- « Satisfait », « bien », (« positif » = personne connaissant peu le Conservatoire), « Beaucoup mieux », « donne envie d'apprendre », « réconfortant ».

#### **Le bâtiment du Conservatoire :**

- Bâtiments « hors du temps », « vétuste », « confortablement petit », « à mi-chemin entre l'ancien et le nouveau monde », « le Conservatoire vit sur ses acquis », « privilégier la qualité et l'exigence au politiquement correct ».

#### **Les relations entre les différents lieux scolaires/parents et le Conservatoire :**

- Manque de communication d'information entre les différents services du Conservatoire (parents informés par le Conservatoire / établissements scolaires collège, lycée, faculté),
- Manque de considération des plannings scolaires des HTS, les horaires trop longs en fin de journées notamment en HTS,
- Communication entre les plannings Conservatoire et scolarités (collège, lycée),
- Manque de rencontres et de contacts avec les professeurs et les parents,
- Surveillance et organisation des permanences CHAM problématiques.

#### **Sentiment global :**

##### **La vue d'ensemble du Conservatoire :**

- Élitisme global, « Vieillesse »,
- Trop réservé au centre ville,
- Les cours obligatoires ( FM ) peu compris et appréciés,

##### **Les conditions des élèves:**

« Deuxième maison qui peut se présenter à première vue comme un lieu de stress pour les plus jeunes »,  
Impression d'impossibilité de s'exprimer avant l'arrivée de représentants (danseurs, musiciens et art dramatique...),

### **L'administration et les technologies du Conservatoire :**

- Peu de communication (concerts etc...),
- Plus de présence et d'accessibilité sur les réseaux sociaux (ex: Instagram...),
- Nécessité de plus de facilité administrative,
- iMuse impraticable,
- Manque d'une surface internet type ENT (scolarité élèves),
- Horaires de l'administration « trop restreints ».

### **Sentiment global :**

L'administration au Conservatoire :

- Difficultés aux inscriptions,
- Trop d'acronymes,
- Les inscriptions « impossibles » pour les parents,
- Les emplois du temps peu clairs en cas d'absence,
- Scolarité parfois trop peu avenante par manque de compréhension de l'information,
- Les départs de professeurs n'étant pas dit aux parents ou élèves.

### **Les événements culturels du Conservatoire :**

- Plus d'événements, plus de présence du DMA,
- Manque d'auditions et de concerts.

### **Sentiment global :**

- Le partage au Conservatoire:
- Volonté « d'élargissement du partage au sein du Conservatoire, entre les classes et l'extérieur ». ( DIAPO V, 5 )
- Manque de rencontres entre les classes de danses et théâtre,
- Manque d'accessibilité des orchestres et musique de chambre,
- Manque de « projets extérieurs par rapport à Blois » (ex: concerts dans des châteaux...),

Les évaluations au Conservatoire:

Retour au précédent système d'évaluation (plus d'évaluations de fin d'année / contrôle continu),  
L'accès au CHAM dès le CP.

### **Sentiment global :**

Les conditions de travail pour les élèves:

Manque « d'équité de travail entre les élèves ayant accès aux salles de travail »,  
Manque « d'heures de pratique ».

### **Les problèmes internes au Conservatoire :**

- Des mots et des attitudes « violents, blessants, problématiques » dans certaines pratiques (CHAD danse classique, les classes de FM en général...), avec une impossibilité de retours sur ces problèmes qui semblent « connus de tous »,
- Ouverture plus large du secteur théâtre qui « étouffait »,
- Mise en avant des classes d'écritures, d'analyse... autour des classes d'instruments,
- « Moins de FM, plus d'instruments », « manque de préparation et d'intérêt en FM », surcharge horaires des personnes venant de « l'extérieur » avec un cursus de FM prenant trop de temps.

### **Sentiment global :**

- La compréhension du système du Conservatoire :
- Manque de lisibilité du projet d'établissement,
- Manque d'organisations précises des cursus et test d'entrée,
- Les limites techniques du Conservatoire:
- Une motivation humaine « limitée » par des incapacités techniques informatiques,
- « Redonner les moyens au Conservatoire de briller », « un Conservatoire qui devrait se mettre davantage en valeur »,

### **La sécurité au Conservatoire :**

- « Laisser aller » de la sécurité, agressions potentielles (permanence CHAM, danse...),
- Avoir de meilleurs responsables à qui se confier en cas d'harcèlement,
- Le surplus de FM: Manque de « bienveillance de la part de l'équipe de professeur de FM ».

## *Quel est votre sentiment global de la situation actuelle du Conservatoire :*

**Témoignage** (accès danse mais résumant la plupart des points abordés dans les sentiment globaux précédents):

*« Après 9 ans de pratique du CRR de Tours, je peux affirmer que le niveau a baissé et les élèves ne sont pas assez préparés pour les examens et les écoles supérieures, surtout au cours des 3 dernières années.*

*Les derniers examens en 2021 se sont très mal déroulés avec un jury incompetent, avec des conflits d'intérêts majeurs et non conforme aux directives du Ministère. Les élèves en ont soufferts. Les professeurs font ce qu'ils peuvent avec trop peu d'heures cours, des classes surchargées, avec trop de niveaux et des dominantes différents, des locaux trop petits pour l'entraînement des danseurs.*

*Les élèves ressentent une pression forte qui n'est pas adaptée. Le CRR n'est pas assez ouvert aux nouvelles pratiques, aux échanges et aux professionnels du secteur.*

*Il n'y a pas assez d'informations sur les stages, les auditions, les workshops etc. auxquels ils pourraient participer.*

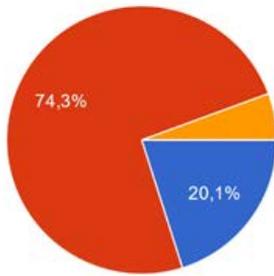
*Les professeurs ne sont pas en cause car je sais qu'ils se démènent pour aider leurs élèves mais ils devraient avoir plus de moyens et être plus soutenus par le CRR. Cela me semble indispensable car ils s'épuisent inutilement. Il y a un gros travail à faire sur le suivi individuel des élèves et une meilleure communication générale à mettre en œuvre. »*

# Réponses questionnaire élèves : Résultats graphiques

## I. Question d'ordre général

I-1/ Votre Coursus

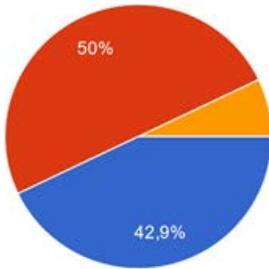
338 réponses



- Danse
- Musique
- Théâtre

I-2/ Dans quel secteur êtes-vous ?

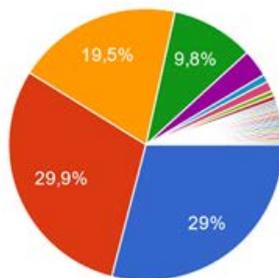
338 réponses



- CHA(MD/T)
- HTS
- CHAHTS

I-4/ Dans quel cycle (dominante) êtes-vous ?

338 réponses

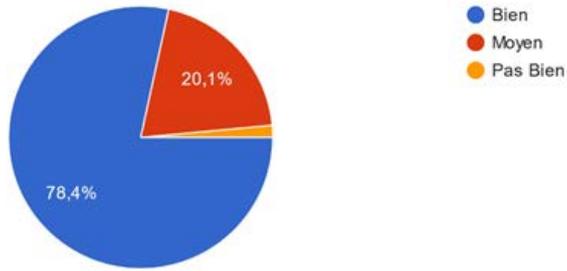


- 1
  - 2
  - 3
  - CS
  - Perf.
  - DMA
  - Parcours personnalisé
  - Choeur d'adultes
- ▲ 1/4 ▼

## II. Rapport des élèves au Conservatoire

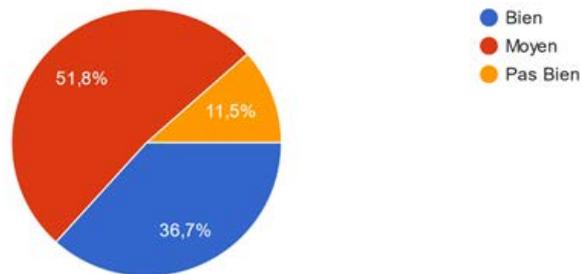
II-1/ Comment caractériseriez-vous votre relation avec le conservatoire ?

338 réponses



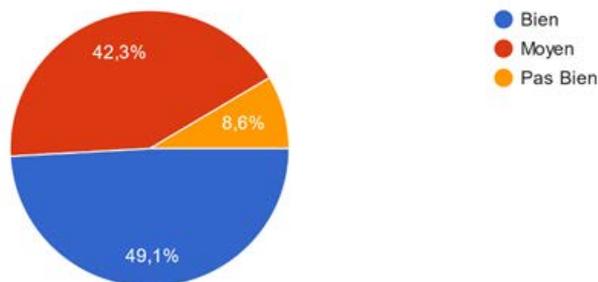
II-2/ Comment évalueriez-vous la signalétique à l'intérieur du conservatoire ?

338 réponses



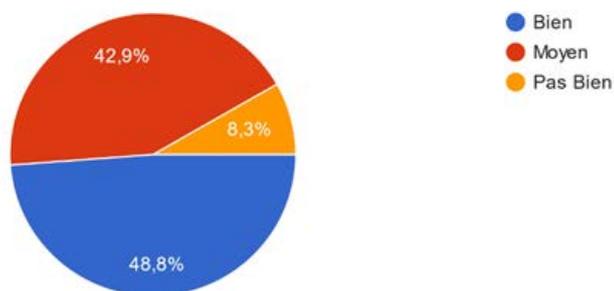
II-3/ Comment caractériseriez-vous l'organisation des salles du conservatoire ?

338 réponses



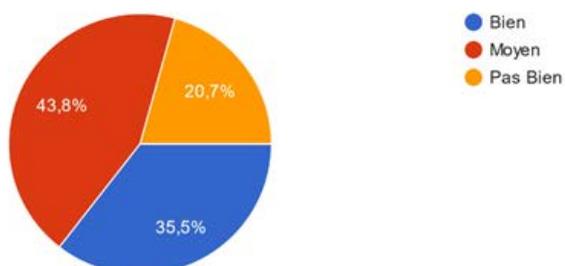
II-4/ Comment caractériseriez-vous l'accès aux salles de travail ?

338 réponses



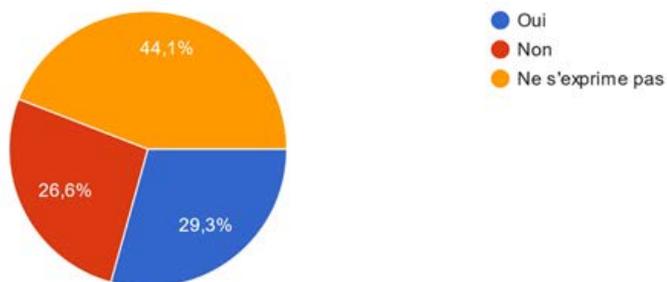
II-5/ Comment caractériseriez-vous la qualité des locaux (insonorisation, espaces, équipements...)?

338 réponses



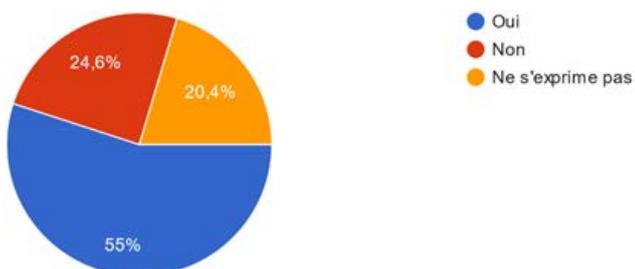
II-6/ Le conservatoire a-t-il nécessité d'une nouvelle salle de concert (auditions/concerts...)?

338 réponses



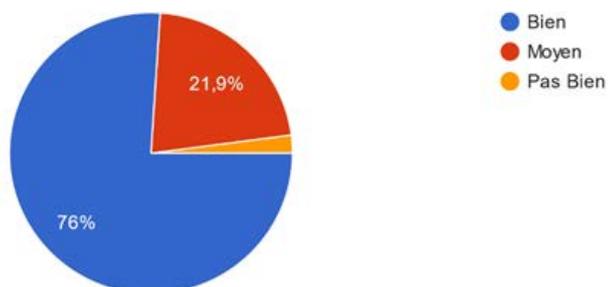
II-7/ Trouvez-vous que le conservatoire manque de salles d'accueil pour les parents et vous-même ?

338 réponses



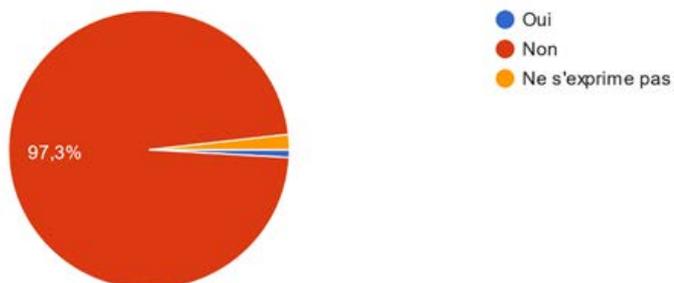
II-8/ Comment évalueriez-vous la propreté générale du conservatoire ?

338 réponses



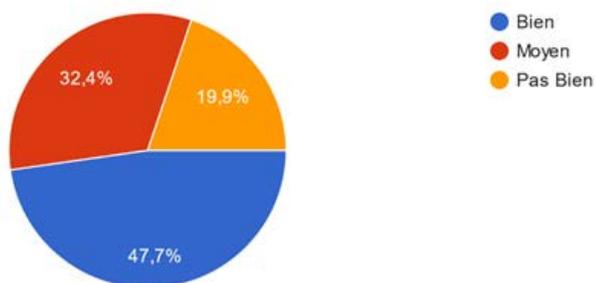
II-9/ Est-ce que votre tenue vestimentaire a déjà été une source de problème au sein du conservatoire ?

338 réponses



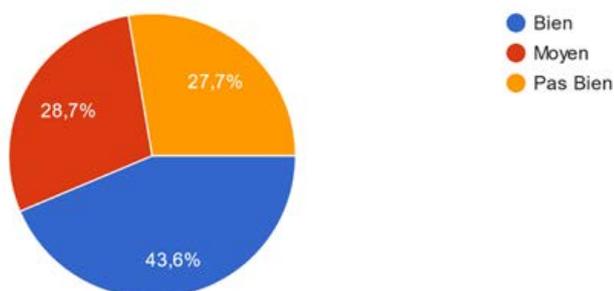
II-10/ Question Classe à Horaires Aménagées : Comment évalueriez-vous le fonctionnement entre le primaire et le conservatoire ou collège/lycée et le conservatoire ?

176 réponses



II-11/ Question Faculté de musicologie : Comment évalueriez-vous le fonctionnement entre la faculté de musicologie et le conservatoire ?

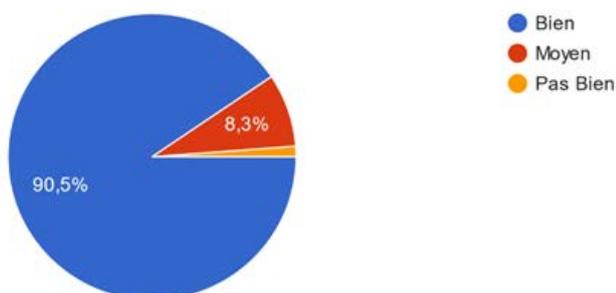
94 réponses



### III.Lien professeur(e)s / élèves

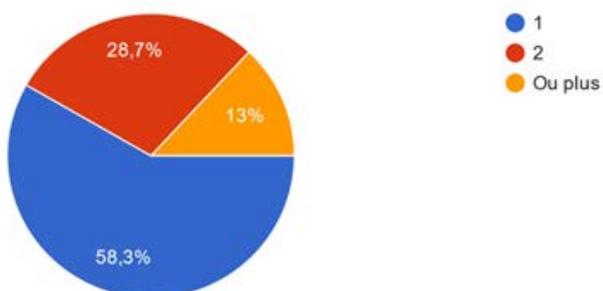
III-1/ Comment évalueriez-vous votre relation avec votre/vos professeur(e)(s) ?

338 réponses



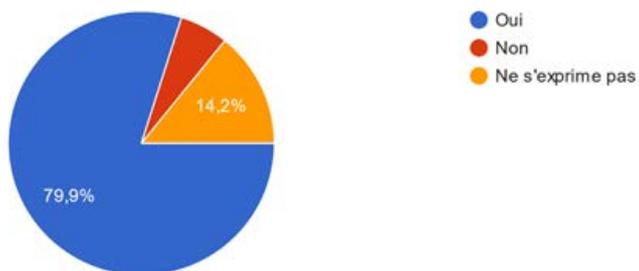
III-2/ Préférez-vous avoir un ou plusieurs professeurs pour un même instrument/pratique artistique ?

338 réponses



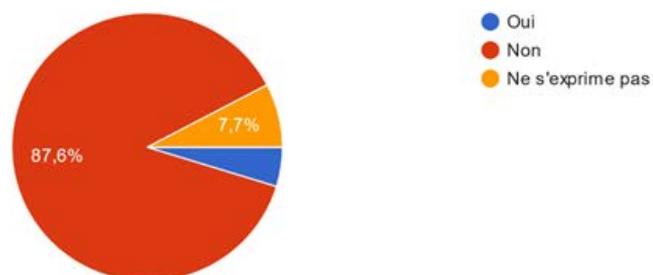
III-3/ Est-ce que votre/vos professeur(e)(s) sont accessibles en dehors des heures de cours (ex : en cas de question que vous aimeriez lui/leur poser) ?

338 réponses



III-4/ Avez-vous déjà subi de fortes pressions ou des actes n'ayant pas de rapport direct avec votre cours, par votre/vos professeur(e)(s) ?

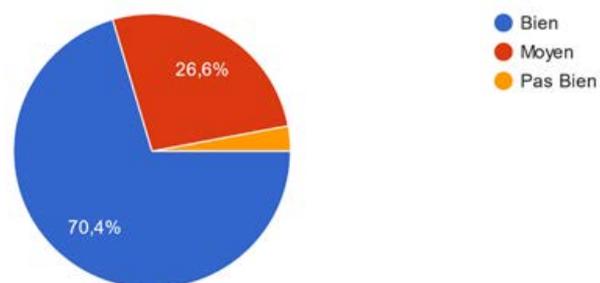
338 réponses



#### IV. Sécurité au Conservatoire

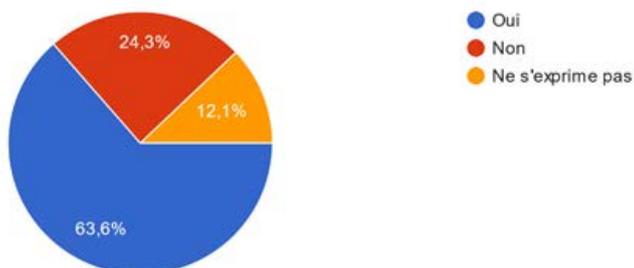
IV-1/ Comment évalueriez-vous la sécurité au conservatoire ?

338 réponses



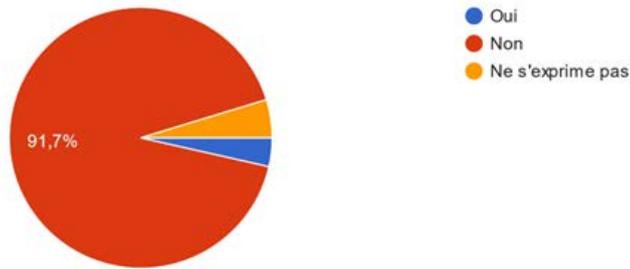
IV-2/ Est-ce que la sécurité à l'entrée du conservatoire (côté école F. Poulenc) est suffisante selon vous ?

338 réponses



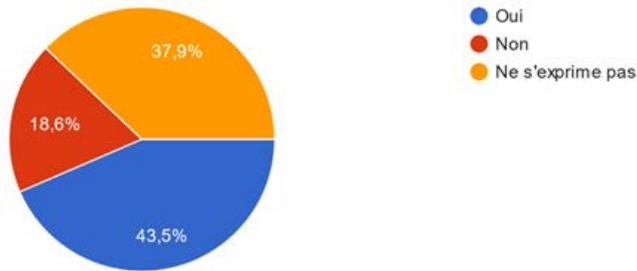
IV-3/ Avez-vous subi une ou plusieurs agressions de tout genre au sein du conservatoire ?

338 réponses



IV-4/ Vous semble-t-il facile de demander de l'aide en cas d'agression de tout type au conservatoire ?

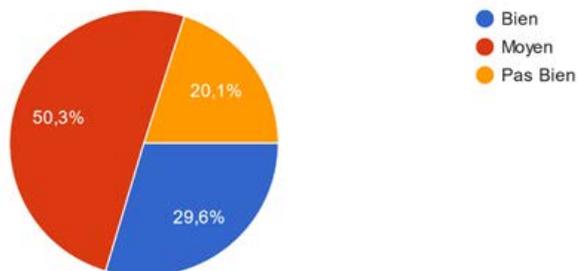
338 réponses



## V. Les méthodes de communication

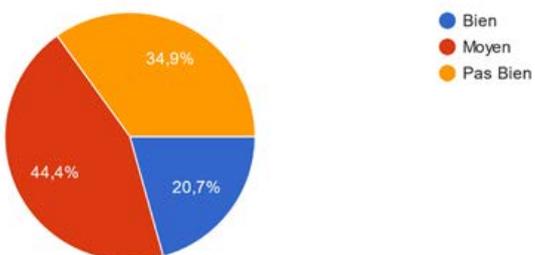
V-1/ Comment évalueriez-vous les méthodes de communication du conservatoire ?

338 réponses



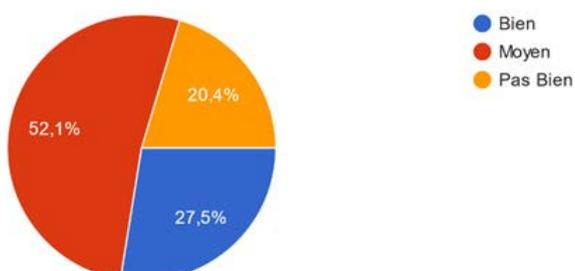
V-2/ Comment évalueriez-vous la lisibilité et la facilité d'utilisation du site internet du conservatoire ?

338 réponses



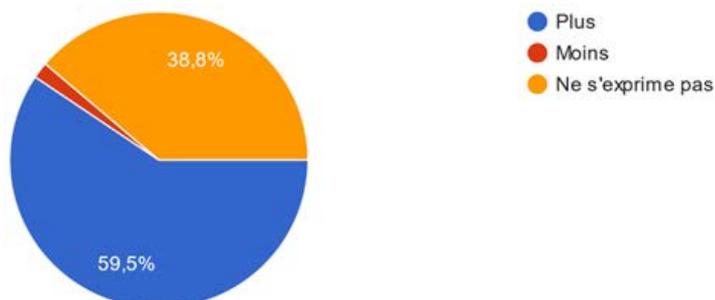
V-3/ Comment évalueriez-vous la qualité de l'information par le conservatoire ?

338 réponses



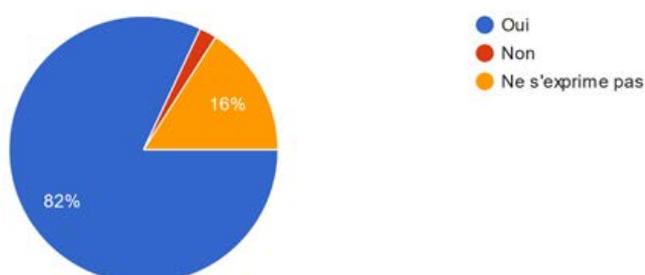
V-4/ Souhaitez-vous recevoir plus ou moins d'informations venant du conservatoire ?

338 réponses



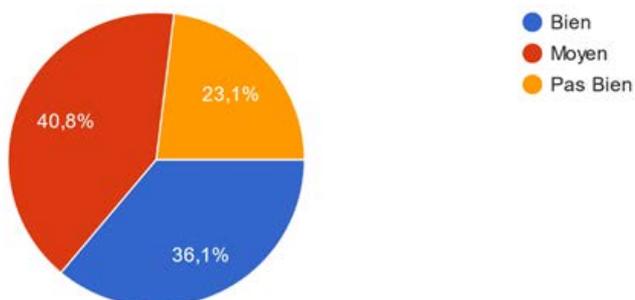
V-5/ Aimeriez-vous que le conservatoire ait plus de liens avec les lieux culturels à Tours et dans son agglomération (théâtre, opéra, musée, salles de concert...) ?

338 réponses



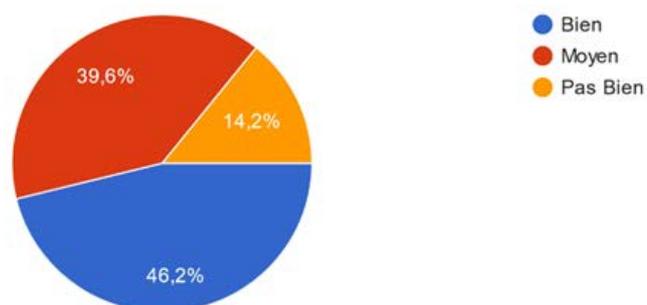
V-6/ Comment caractériseriez-vous le système de 1ère inscription au conservatoire ?

338 réponses



V-7/ Comment caractériseriez-vous le système de réinscription au conservatoire ?

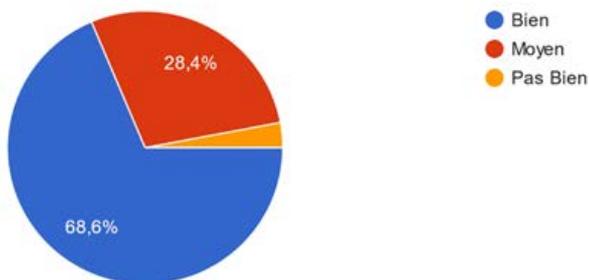
338 réponses



## VI. Les évaluations dans les classes (examens...)

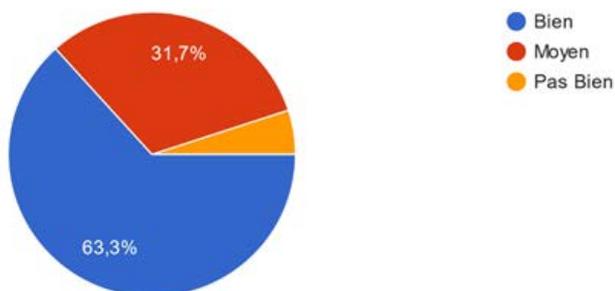
VI-1/ Comment jugez-vous les types d'évaluations/examens de fin d'années dans votre/vos classe(s) d'instrument(s)/pratique(s) artistique(s) ?

338 réponses



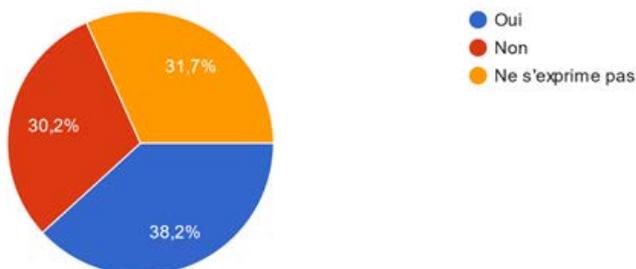
VI-2/ Comment jugez-vous les types d'évaluations en Formation Musicale ?

338 réponses



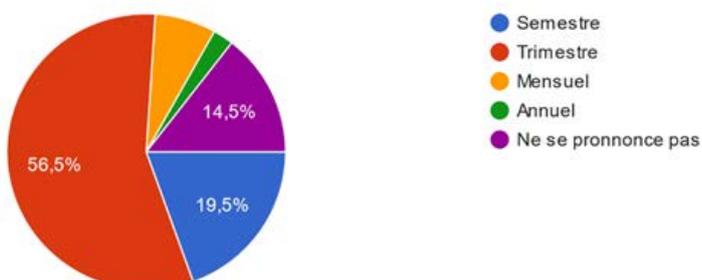
VI-3/ Souhaiteriez-vous participer dans votre/vos classe(s) à plus d'auditions au cours de l'année ?

338 réponses



VI-4/ À quelle fréquence souhaiteriez-vous recevoir des relevés d'appréciations pour votre/vos pratique(s) ?

338 réponses



Conservatoire  
à Rayonnement  
Régional  
**Francis Poulenc**  
Conservatoiretours.fr

VILLE DE  
**TOURS**